

La Vie Amplier

N° 23

2^{ème} semestre 2008

Sommaire :

- Le Mot du Maire
- La vie du conseil municipal
- Informations pratiques
- La vie du village
- La vie des Associations



LE MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur,

La commune d'Amplier et la Communauté de Communes des 2 Sources ont lancé un marché lors du 1^{er} semestre 2008 afin de permettre à l'ensemble de la population de bénéficier d'un accès Internet haut Débit. La société Wifiland/X-Lan a été retenue et s'emploie maintenant depuis 6 mois à nous proposer la meilleure solution.

Après de nombreuses et longues négociations avec les opérateurs tiers et une définition plus précise de l'installation du réseau : l'Internet Haut Débit va bientôt arriver sur notre commune !!!

En effet, la connexion internet viendra depuis la mairie de Doullens vers un mât haubané installé au cours du mois de novembre sur la commune de Sarton. Les équipements du réseau vont donc être installés notamment sur l'église d'Amplier avant la fin d'année permettant à la société de raccorder les abonnés pour le début d'année 2009. Il nous est annoncé que pour le 15 janvier, la majorité des personnes pré-inscrites sera raccordée.

Même si ce projet a mis quelques temps à être opérationnel, sachez que la commune et la Communauté de Communes font leur possible pour vous proposer ce service dans les meilleurs délais.

Concernant l'assainissement, les comptes rendus seront envoyés, entre Noël et la fin de l'année, aussi je vous renouvelle le conseil de prendre rendez-vous avec un technicien de la communauté de communes le plus rapidement possible, il est important de déposer son dossier dans les premiers.

Une nouvelle fois, le comité régional des villages fleuris a confirmé la deuxième fleur à notre commune, je remercie et félicite Andy et tous les habitants qui ont participé au maintien de cette distinction.

Bien que cette année se termine dans un climat d'incertitude, il faut plus que jamais penser à la solidarité, au respect, à la communication entre les citoyens et comprendre qu'une bonne entente familiale nous aide à mieux surmonter nos problèmes.

Le conseil municipal et moi-même vous souhaitons de passer un joyeux Noël et vous présentons tous nos vœux de bonne et heureuse année.

LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

Recensement

Un recensement est prévu en Janvier 2009 sur notre commune. Vous aurez alors la visite de l'agent communal, Madame Brigitte François, qui a reçu une formation spécifique et est donc habilitée à réaliser ce travail.

Assainissement

L'étude de conformité réalisée par les techniciens du SPANC de la communauté de communes a permis, après concertation avec des représentants du Conseil Général et de l'Agence de l'eau, d'orienter le projet communal vers l'assainissement individuel.

Nous rappelons que les subventions sont : 40 % de l'Agence de l'eau et 20 % du Conseil Général

Des aides supplémentaires peuvent être accordées selon les ressources. Une enquête publique sera menée début 2009 afin de finaliser l'assainissement non collectif.

Marais communal :

Les dernières tempêtes ayant provoqué des chutes d'arbres dans le marais, particulièrement le long de la rivière, le Conseil Municipal a décidé d'offrir ce bois aux personnes de la commune qui se chargeront de l'évacuer et de nettoyer les emplacements. Les personnes intéressées devront se faire connaître avant le 15 janvier 2009.

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES :

Les personnes ayant atteint l'âge de 18 ans au cours de l'année 2008, sont inscrites automatiquement, d'après une liste transmise par l'INSEE. Cependant les intéressés devraient s'assurer de leur inscription en mairie.

Les nouveaux arrivants doivent , quant à eux , en faire la demande jusqu'au 30 décembre 2008.
Il suffit de se présenter en mairie aux jours et heures d'ouverture habituelles , avec sa carte d'identité et une preuve de domicile telle que la facture de l'EDF.

AVEC LA PERIODE DE L'HIVER , ATTENTION AUX INTOXICATIONS AU MONOXYDE DE CARBONE !

Avec la période de chauffe qui est arrivée , soyez vigilants par rapport à vos appareils à combustion .

- vos appareils doivent être révisés tous les ans
- Faites ramoner au moins une fois par an les conduits d'évacuation des fumées
- N'utilisez pas de chauffage d'appoint en continu
- Ne bouchez pas les ouvertures d'aération ,votre habitation doit respirer

L'intoxication ,se reconnaît par des maux de têtes , vertiges et peut évoluer vers une perte de connaissance et un coma .

- Devant tout signe suspect , appelez les secours : les Sapeurs pompiers : 18 et le SAMU : 15
- Ouvrez les portes et fenêtres en grand pour aérer
- Arrêtez vos installations chauffe eaux,chauffages et autres appareils...
- Quittez les lieux pour vous oxygéner.

LES SERVICES pour MIEUX VIVRE CHEZ SOI:

Vous avez besoin d'aides pour les gestes simples de la vie quotidienne (aides à domiciles, auxiliaires de vie)

Le service prestataire : Mise à disposition du personnel salarié de l'Association

Le service mandataire : Vous êtes l'employeur de l'aide à domicile

Pour notre secteur :

A Mondicourt : L'Union des Aides à domicile : UNA (Mairie de Mondicourt : 03 21 07 09 01)

A Boiry St Martin : L'ADMR : 03 21 55 41 69

Ces services vous aideront dans vos démarches et vous renseigneront sur vos droits.

Les principales aides financières:

APA : Aide Personnalisée à l'Autonomie : C'est une allocation qui peut être attribuée aux personnes de plus de 60 ans selon le degré d'autonomie et selon les ressources.

PCH : Prestation Compensatrice du Handicap : Prestation attribuée aux personnes handicapées de moins de 60 ans pour bénéficier d'aides humaines ou techniques à domicile : Maison Départementale du Handicap à Arras (119 rue Alexandre Ribot) : 03 21 21 30 10

En sortie d'hospitalisation : Votre mutuelle peut financer des aides.

Vous avez besoin de soins à domicile (aides soignantes à domicile) : en accord avec votre médecin traitant.

(prise en charge par l'assurance maladie)

Service de soins à domicile : ADMR Boiry St Martin 03 21 58 33 06

Possibilité d'hospitalisation à domicile selon les besoins: ADMR : 03 21 22 87 40

SYNDICAT de RAMASSAGE des Ordures Ménagères :

Il est rappelé que les déchets verts ne sont plus ramassés ; vous avez la solution des composteurs ou de la déchetterie de Doullens .

A ce sujet des composteurs en plastique ont été rachetés par le SMIROM ;les intéressés peuvent s'en procurer au prix de 50 euros....téléphoner au SMIROM au 03 22 32 01 63 ou vous vous adressez à la mairie d'Amplier qui fera l'intermédiaire .

POUR la DECHETTERIE , Rappel Des jours et des heures d'ouverture :

Pour les encombrants, gravats et autres ..., la déchetterie de Doullens vous accueille sur la zone industrielle et est gratuite. Des macarons à coller sur le pare-brise de votre voiture pour avoir accès à la déchetterie sont à votre disposition à la mairie.

Le Lundi de 10h à 12 heures et de 14h à 18 heures

Le mardi de 14h à 18heures

Les mercredi et vendredi et samedi : de 8h 30 à 12h 30 et de 14h à 18 heures.

La déchetterie est fermée le jeudi et le dimanche.

Rappel : N° de téléphone du SMIROM (Syndicat mixte intercommunal de ramassage des ordures ménagères) : 03 22 32 01 63

DECHETS d'activités de soins à risque infectieux (DASRI) :

A partir du 1^{er} janvier 2009 ,les seringues utilisées pourront être remises chez le pharmacien qui mettra à votre disposition des boîtes spéciales jaunes prévues à cet effet.

Abonnement à « Regards en Marche » :

Vous pouvez vous abonner au journal de la paroisse « Regard en Marche » pour le prix de 13 euros par an .
Vous y trouverez les horaires des messes du canton et les nouvelles du diocèse.

Prenez contact auprès de : Mme Brigitte FRANÇOIS Tél 03 21 48 51 28
Mme Suzanne PIZZONI Tél 03 21 48 60 43

LA VIE DU VILLAGE

ETAT CIVIL du 1er semestre :

| Naissances | Mariage | Décès |
|-----------------------------|---------|------------------------------------------------|
| Juliette VAST le 14/07/2008 | | CATHELAIN-DELATTRE Bernadette le 26/09/2008 |

BIENVENUE aux nouveaux habitants :

Les personnes qui s'installent à Amplier ou au Petit Amplier, sont invitées à se présenter à la mairie aux heures de permanence ,afin de faire connaissance .

Rappel des horaires d'ouverture de la mairie :

| | Lundi | Jeudi |
|-----------------------------|----------------------------|------------------------|
| Secrétaire de mairie | De 17H30 à 19H30 | De 17H30 à 19H30 |
| Élus | De 18H30 à 19H30 (Adjoint) | De 18H30 19H30 (Maire) |

VILLAGE et MAISONS Fleuries :

De nouveau , notre village s'est encore embelli avec ses magnifiques fleurs et conserve ses 2 fleurs ; Encore merci à notre employé communal et aux habitants qui ,de leur côté ,ont fleuri leur maison pour rendre notre commune encore plus belle .

Classement du concours des maisons fleuries des premiers lauréats^pour chaque catégorie:

Catégorie « petit terrain »

- 1 DELAIRE René
- 2 DEMAREST Michel
- 3 PARENT René
- 4 LELEU Gilles
- 5 AUBRON Philippe
- 6 HERPOEL Marc
- 7

Catégorie «grand terrain»

- 1 FRANCOIS Brigitte
- 2 PAUPY Didier
- 3 PIZZONI André
- 4 CARRE Philippe

Catégorie « façade »

- 1 PARENT Hervé
- 2 DECRY Paul

Félicitations à vous tous,lauréats ou non

LA VIE DES ASSOCIATIONS :

Téléthon 2008 :

Cette année , c'est la somme de 6502,36 € qui sera reversée pour le téléthon . Bravo et un grand merci aux organisateurs

Merci bien sûr à tous les participants .

Grâce à tous, bénévoles et participants , la recherche pour nos malades pourra se poursuivre...

COMITE D'ANIMATION :

NOEL 2007 :

Le comité d'Animation a de nouveau invité le Père Noël cette année . Il passera dans notre village le dimanche 21 décembre .

Les habitants d'Amplier et du Petit Amplier sont donc invités à la mairie d'Amplier à 15H00 pour accompagner le père Noël qui distribuera des friandises aux enfants .Une collation chaude se fera ensuite à la salle communale .Venez nombreux.

PÊCHE : le mot du Président de la société :

La saison de pêche à la truite est terminée depuis le 5 octobre. Il faudra maintenant attendre le jour de l'ouverture qui en principe sera fixée au samedi 21 mars 2009.

La prochaine fête de la pêche aura lieu à Amplier .La date qui est fixée au niveau national ,n'est pas encore connue.